

Vie régionale → L'actu

ANCIENNE MINE DE ST-PIERRE-LA-PRUGNE ■ Un éboulement près d'un des puits alerte les membres du Collectif Bois Noirs

Les années passent, l'inquiétude reste

Depuis la fermeture de la mine d'uranium il y a plus de 40 ans, le Collectif Bois Noirs se mobilise, préoccupé par la gestion du site à cours, moyen et long termes. Alors qu'un affaissement a récemment eu lieu près d'un ancien puits, le Collectif reste plus que jamais en alerte.

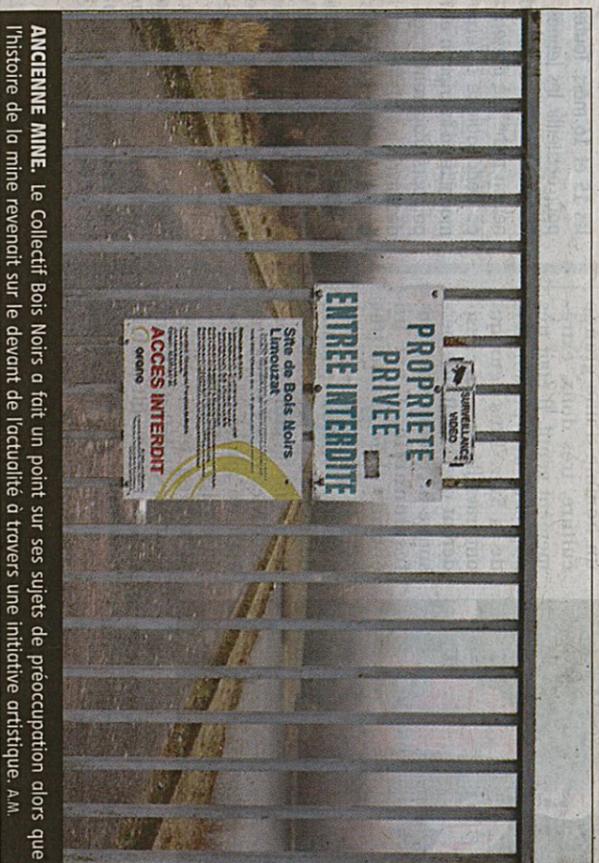
Aurélië Marchadier

Les explications de d'Arlette Maussan, la présidente du Collectif.

■ **Vous avez récemment appris qu'un éboulement avait eu lieu sur un ancien puits. En quoi cela vous inquiète-t-il ?** Il y a en effet eu un affaissement au niveau du puits sur le secteur BN3. Des chasseurs l'ont repéré mi-février et ont averti la mairie. Cet éboulement a eu lieu dans les bois sur une zone privée mais dans l'axe d'un chemin accessible au public. Ce n'est pas un cas isolé puisqu'il y avait déjà eu un affaissement en 2006 sur le site de la mine en lui-même et un autre aux Gadailières en 2009.

Cela pose la question de la sécurisation du site. Faut-il un pépin comme celui-là pour qu'on renforce les mesures ? Cela interroge surtout sur le zonage de tout le secteur de cette ancienne mine, qui doit relever, pour les zones non classées ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) du statut minier, lequel oblige à une surveillance accrue. Il est intolérable d'entendre que certaines zones sont considérées comme de droit commun.

■ **Depuis plusieurs années, l'État pousse pour un réaménagement du site par**



ANCIENNE MINE. Le Collectif Bois Noirs a fait un point sur ses sujets de préoccupation alors que l'histoire de la mine revient sur le devant de l'actualité à travers une initiative artistique. A.M.

Orano, avec l'idée de ramplacer la lame d'eau au-dessus de la zone de stockage par une couverture solide. Où en est-on ?

En juin 2022, plusieurs arrêtés préfectoraux ont en effet été émis à l'adresse d'Orano portant notamment sur le réaménagement du site, l'exploitant devant présenter son dossier dans un délai de 24 mois. Avec la piste de cette couverture solide (faite de roches, terres et matériaux imperméables, N.D.L.R.), on reviendrait au projet qui avait été étudié au début des années 2010 et qui avait été abandonné. Nous, on ne sait pas si c'est mieux. Par contre, on demande toujours une expertise hydrogéologique approfondie qui permette de connaître les relations entre les eaux minérales et les eaux naturelles souterraines. Je rappelle que certaines galeries courent à 430 mètres de profondeur. C'est la base

avant tout projet de réaménagement. Une nouvelle étude géologique aurait été fournie à la Dreal et serait en expertise au Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

■ **Vous restez également mobilisés sur une déviation éventuelle du ruisseau la Besbre...** C'est un impératif que de savoir comment le ruisseau qui serpente ici serait dérivé dans le projet de réaménagement, comment serait assurée la continuité écologique et quels pourraient être les risques d'interactions entre la Besbre et les résidus radioactifs.

Actuellement, on a moins d'informations que lorsqu'on nous a présenté le premier projet en 2013. Et pourtant, nous avons des raisons de nous interroger. On a noté ces dernières années plusieurs dysfonctionnements dans la gestion des eaux du site. Alors, quand on se projette sur la fin de la lame d'eau,

on s'alerte. Comment seront traités ces volumes énormes lors de la vidange ?

■ **Une démarche de concertation est lancée entre différents partenaires. Mais vous avez récemment refusé de participer à la dernière commission. Pourquoi ?** Nous avions déjà refusé, en 2022, de siéger à la commission de suivi du site, estimant que les études étaient insuffisantes. Nous avons participé à celle de novembre dernier qui nous a apporté certaines réponses. Mais des questions restent en suspens, comme le classement des parcelles du site. On a toujours avancé notre volonté de dialogue, mais cela n'est possible qu'en possession des documents (études hydrogéologiques, point sur les émanations de radon, nouveau tracé de la Besbre...), et en présence de tous les acteurs autour d'une même table. ■



REGARD. Ce lundi, au viaduc des Peux, les quatre étudiants ont présenté, en écho à leur travail, des œuvres artistiques ainsi que des pièces créées par des habitants du secteur. A.M.

« Apaiser les tensions accumulées » au fil du temps

Sollicité par Le Pays, Orano, exploitant du site, apporte son éclairage sur les interrogations soulevées par le Collectif Bois Noirs.

■ **Concernant l'affaissement en bordure d'un puits.** Le puits BN3, situé sur la propriété d'Orano, est un puits d'aération de l'ancienne mine des Bois Noirs - Limouzat. Il a été remblayé et fermé par une dalle béton lors du réaménagement en 1980-81, précise Orano. Il est situé à environ 1,5 km au sud-ouest du site ICPE. Un affaissement en bordure du puits a été signalé à Orano le 12 février. « Un balisage a immédiatement été mis en place. La mairie et les



SITE. La nappe deau pourroit être remplacée par une couverture solide. A.M.

services de l'État ont été alertés dès connaissance de l'évènement », indique Orano, qui a procédé aux

travaux de comblement et de mise en sécurité des abords dès le 15 février et assurera un suivi régulier d'un éventuel tassement du remblai. Les clôtures définitives seront posées en remplacement des barrières de chantier d'ici la fin de l'année.

■ **L'étude géohydrologique : vers une contre-expertise.** La dernière étude de hydrogéologique a été transmise à la Dreal fin avril 2023. « Comme communiqué par la Dreal en Commission de suivi du site en novembre 2023, une contre-expertise sera réalisée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) à la de-

mande de la Préfecture au cours de l'année 2024 ». ■ **Des études en cours pour le projet de réaménagement du site.** Pour rappel, en août 2022, la Préfecture de la Loire a émis un arrêté préfectoral imposant le dépôt d'un dossier de réaménagement, basé sur la mise en place d'une couverture solide en remplacement de la lame d'eau actuelle. « Différentes études sont actuellement en cours, afin à la fois de conforter les choix techniques et de répondre aux interrogations de nos parties prenantes », indique Orano, précisant que « le chantier de réaménagement en lui-même ne

débuttera pas avant plusieurs années, sous réserve bien sûr de la validation du dossier d'autorisation environnementale ». ■ **Concertation : des permanences annoncées.**

Souhaitant réaliser le projet de couverture solide « dans le cadre d'un consensus avec l'ensemble des parties prenantes », Orano a fait appel, fin 2022, à une entreprise spécialiste de la concertation et de la médiation « qui a eu pour rôle d'écouter les arguments de tous et d'apaiser les tensions accumulées au fil des années. L'objectif de cette phase de pré-concertation était de réunir autour de la même table

Des plasticiens interrogent ce qui reste de l'ancienne mine

Quatre élèves des Beaux-Arts, dont deux originaires du Roannais, viennent de réaliser une résidence de recherches consacrée à l'ancienne mine et aux traces qu'elle a laissées et laissera sur la nature et les Hommes.

Du 20 février au 5 mars, Valentin Begarin, Charlie Granger, Gabriel Nagnouchi et Noa Robin, ont arpenté ce coin des Bois Noirs. Ils ont remonté le cours de l'histoire, se sont rendus aux HLM des Hauts-Cordat, construits pendant la période désastreuse de la mine pour accueillir les travailleurs, et « actuellement l'un des seuls vestiges visibles de l'époque de la chasse à l'uranium ». Ils ont crapahuté aussi sur le chemin des fées qui avait été remblayé avec certains stériles miniers. Ils ont surtout échangé avec d'anciens professionnels et avec les habitants, guidés notamment par le Collectif Bois Noirs. Pro-menade, ateliers, rencontres et ciné-club ont ponctué cette résidence, qui s'est achevée ce lundi par une restitution

d'œuvres sur les hauteurs de la mine, au niveau du viaduc des Peux où le Collectif est propriétaire d'un terrain. Un regard artistique qui va nourrir un documentaire en préparation. « Notre démarche s'inscrit dans l'écoanxiété grandissante par rapport à ces lieux du passé qui semblent abandonnés. Ici, la mine renvoie à l'idée d'un risque impalpable, transparent. Entoui dans le sol. Alors que les traces de cette ancienne exploitation s'effacent du paysage, on a souhaité réfléchir à cette question d'héritage qui va rester sur plusieurs générations et qui disparaît des mémoires en commençant à s'invisibiliser », résume Valentin Begarin qui sent « pourtant localement un besoin den parler ».

Leur souhait : voir se créer ici un espace où chacun pourrait échanger autour du sujet qu'ils estiment « tabou ». Ce travail va se poursuivre. « Cette résidence constitue un bon repère et on compte bien continuer notre travail », indiquaient-ils ce lundi. ■

l'ensemble des représentants des parties prenantes locales, afin d'acter les modalités d'une concertation apaisée et adaptée au territoire local », explique Orano, évoquant une démarche « appuyée et accompagnée par le sous-préfet ». Suite à cette pré-concertation qui s'est achevée fin février, plusieurs actions vont être menées pendant environ un an, comme des permanences locales et des groupes de travail thématiques. « L'ensemble de ces actions seront encadrées par un comité constitué des personnes ayant répondu favorablement à la phase de concertation », précise Orano. ■